

La Commission des investissements s'est réunie mardi à Rabat

Validation de 68 projets de l'ordre de 57,65 milliards de dirhams pour 2018

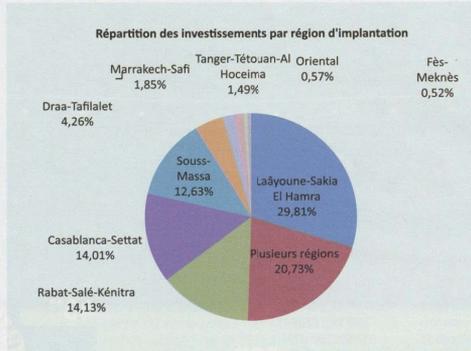
Salima Guisser
sguiss@aujourd'hui.ma

«Nous espérons dépasser 2017 qui était une année record et fructueuse en investissements avec un montant de 67 milliards DH». Bien que l'année dernière comprenait une durée de 17 mois entre les réunions de la Commission des investissements, Moulay Hafid Elalalmy exprime ce souhait mardi à Rabat, lors d'un point de presse organisé à l'issue de la 2ème réunion de la Commission des investissements au titre de 2018. Après une 1ère réunion en janvier de l'année en cours, cette commission a validé lors de la deuxième rencontre, tenue ledit jour, selon le ministre de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Économie Numérique, 68 projets de l'ordre de 57,65 milliards DH avec un encours de 9.266 emplois directs. Cependant, la 1ère commission tenue en janvier 2018 a, pour rappel, validé 48 projets de l'ordre de 67 milliards DH.

A propos de cette différence entre les 48 et 20 projets, Othmane El Ferdaous, secrétaire d'État chargé de l'Investissement, explique que les 67 milliards DH au titre de 2017 couvrent 17 mois d'investissement alors que les 57,7 milliards DH s'étalent sur 10 mois pour 2018. D'où la validation de 20 projets.

Les joint-ventures, la bonne nouvelle

De plus, M. El Ferdaous se félicite des joint-ventures ayant mar-



qué cette deuxième commission au titre de 2018. «C'est la bonne nouvelle», enchaîne-t-il. Le secrétaire d'État ne manque pas de donner des exemples des projets qui viennent d'être validés. C'est le cas de ceux de stratégie digitale. «Il existe une synergie entre les stratégies sectorielles et les projets», détaille-t-il. M. El Ferdaous met également en avant les investissements à Marrakech et les projets touristiques à Sous-Massa. «L'investissement répond au marché», ajoute-t-il entre-temps. Il saisit également son passage pour rappeler que de nouveaux moyens et des motivations pour aller vers les

régions seront offerts aux investisseurs en vertu du code de l'investissement. A propos de l'impact des investissements sur les emplois, M. Elalamy estime que ces rapports sont à «prendre avec précaution». Dans ce sens, il conduit l'exemple d'emplois qui peuvent être «ridicules sur une autoroute». Le ministre précise par l'occasion que l'objectif de son département consiste à «attirer les investisseurs de bonne qualité qui vont honorer leur engagement». Ainsi, l'état se resserre autour de certains porteurs de projets. «Depuis la création de cette commission en 1995, les résultats sont positifs», poursuit-il. Le ministre indique, par l'occasion, souhaiter «arriver à des résultats probants dans la région du Sous-Massa».

Détails chiffrés des projets validés

Cela étant, ce sont, selon M. El Ferdaous, 13% des projets qui ont été validés pour cette région au titre de cette 2ème commission de 2018, 10% sont pour le Tafilalet. Quant aux régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et Marrakech-Safi, elles ont respectivement bénéficié de projets à hauteur de 3%. 46% des projets sont éparpillés sur des régions diverses. De plus, 63% des projets validés sont nationaux avec un montant de 36,29 milliards DH. En détail, la répartition des investissements par secteur fait ressortir le secteur de l'industrie en 1ère position avec 21,55 milliards

de dirhams, soit 37% des projets approuvés par la Commission tenue sous la présidence du chef de gouvernement. Le secteur des télécommunications occupe la 2ème position avec 10,91 milliards de dirhams, soit 18% des investissements projetés. Le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables arrive en 3ème position avec 7,79 milliards de dirhams, soit 13% des investissements projetés. Le secteur du tourisme et loisirs projette des investissements de l'ordre de 5,98 milliards de dirhams, soit 10% des investissements approuvés.

La répartition sectorielle des emplois fait ressortir les secteurs de l'industrie et du tourisme et loisirs comme les principaux pourvoyeurs des emplois prévisionnels approuvés par la commission en 2018. Les projets relevant de ces deux secteurs prévoient la création de 2.850 emplois chacun, soit 30% chacun. Le secteur de l'industrie, de la pêche et de l'agroalimentaire occupe la 3ème position avec 2.038 emplois (22% des emplois prévus). Le secteur des télécommunications arrive en 4ème position avec 607 emplois, soit 6% des emplois projetés. La ventilation des projets selon la région d'implantation place les projets réalisés dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra en 1ère position avec 17,18 milliards de dirhams, soit 29%. Les projets réalisés dans plusieurs régions arrivent en 2ème place avec des investissements de l'ordre de 11,95 milliards de dirhams, soit 20%. La région de Rabat-Salé-Kénitra est en 3ème position avec des projets d'investissement de l'ordre de 8,14 milliards de dirhams, soit 14,13%. La région de Casablanca-Settat arrive en 4ème position avec des projets d'investissement de l'ordre de 8,07 milliards de dirhams, soit 14%. La région de Laâyoune-Sakia El Hamra se place en 1ère position pour 2.815 emplois directs, soit 30% des emplois projetés. La région de Rabat-Salé-Kénitra arrive en 2ème position avec 2.178 emplois directs, soit 23% des emplois projetés. La région de Casablanca-Settat est en 3ème position avec 2.052 emplois directs, soit 22% des emplois projetés. La région de Marrakech-Safi arrive en 4ème position avec 920 emplois directs, soit 9% des emplois projetés.

